

DEC-BAC en sciences infirmières (6605) - Lévis

Cheminement à temps complet 2 ½ ans (7 trimestres) avec **stage interculturel**

**Les sigles de cours en caractères gras et entre parenthèses sont des cours préalables.

TRIMESTRE 1 AUTOMNE 15 CRÉDITS	TRIMESTRE 2 HIVER 14 CRÉDITS	TRIMESTRE 3 ÉTÉ 7 CRÉDITS	TRIMESTRE 4 AUTOMNE 12 CRÉDITS	TRIMESTRE 5 HIVER 12 CRÉDITS	TRIMESTRE 6 ÉTÉ 3 CRÉDITS	TRIMESTRE 7 AUTOMNE 9 CRÉDITS
SSN102 21 - Méthodes de travail en sciences infirmières (1cr.)	SSN113 21 - Soins infirmiers en santé communautaire I (2cr.)	SSN116 21 - Éducation pour la santé (3cr.) (SSN11321)	1 cours (3 cr.) parmi les suivants : <ul style="list-style-type: none"> • SSN205 21 - Soins de plaies (3cr.) • SSN202 21 - Soins palliatifs et de fin de vie (3cr.) • SSN204 21 - Soins infirmiers auprès de la personne âgée (3cr.) • SSN203 21 - Soins infirmiers en santé mentale (3cr.) ***Les 4 cours sont obligatoires au cheminement	2 cours (6 cr.) parmi les suivants : <ul style="list-style-type: none"> • SSN205 21 - Soins de plaies (3cr.) • SSN202 21 - Soins palliatifs et de fin de vie (3cr.) • SSN204 21 - Soins infirmiers auprès de la personne âgée (3cr.) • SSN203 21 - Soins infirmiers en santé mentale (3cr.) ***Les 4 cours sont obligatoires au cheminement		1 cours (3 cr.) parmi les suivants : <ul style="list-style-type: none"> • SSN205 21 - Soins de plaies (3cr.) • SSN202 21 - Soins palliatifs et de fin de vie (3cr.) • SSN204 21 - Soins infirmiers auprès de la personne âgée (3cr.) • SSN203 21 - Soins infirmiers en santé mentale (3cr.) ***Les 4 cours sont obligatoires au cheminement
SSN103 21 - Recherche en sciences infirmières et biostatistique I (3cr.)	SSN104 21 - Recherche en sciences infirmières et biostatistique II (3cr.) (SSN10321)**	SSN117 21 - Approches familiales en soins infirmiers (3cr.) (SSN11521)				
SSN105 21 - Collaboration intra/interprofessionnelle I (1cr.)	SSN106 21 - Collaboration intra/interprofessionnelle II (1cr.) (SSN10521)	SSN107 21 - Collaboration intra/interprofessionnelle III (1cr.) (SSN10621)				
SSN108 21 - Assises théoriques en sciences infirmières (3cr.)	SSN114 21 - Soins critiques I (3cr.) (SSN10921)		SSN209 21 – Soins interculturels (3 cr.)	SSN309 21 - Situations cliniques et démarche de soins infirmiers III (3cr.) (SSN21421 + 12 crédits palier 2)	SSN210 21 – Stage interculturel en santé (3 cr.) (SSN20921 et SSN21321)	SSN302 21 -Projet d'intégration (3cr.) (SSN21321 + 12 crédits palier 2)
SSN109 21 - Situations cliniques et démarche de soins infirmiers I (3cr.)	SSN110 21 - Situations cliniques et démarche de soins infirmiers II (3cr.) (SSN10921)		SSN214 21 - Soins critiques II (3cr.) * L'INSCRIPTION AU STAGE EN SOINS CRITIQUES DOIT SE FAIRE DANS L'ANNÉE QUI SUIVRA LA RÉUSSITE DU COURS SOINS CRITIQUES II	SSN323 21 - Stage en santé communautaire (3cr.) (SSN21321 + 12 crédits palier 2) OU SSN324 21 - Stage en soins critiques (3cr.) (SSN214 21 + 12 crédits palier 2) * L'INSCRIPTION AU STAGE EN SOINS CRITIQUES DOIT SE FAIRE DANS L'ANNÉE QUI SUIVRA LA RÉUSSITE DU COURS SOINS CRITIQUES II. SANS QUOI, L'ÉTUDIANT (E) NE SERA PLUS CONSIDÉRÉ(E) COMME PRIORITAIRE AUX FINS DE PLACEMENT DE STAGE ET S'EXPOSE À PROLONGER SON CHEMINEMENT.		SSN323 21 - Stage en santé communautaire (3cr.) (SSN21321 = 12 crédits palier 2) OU SSN324 21 - Stage en soins critiques (3cr.) (SSN214 21 + 12 crédits palier 2) * L'INSCRIPTION AU STAGE EN SOINS CRITIQUES DOIT SE FAIRE DANS L'ANNÉE QUI SUIVRA LA RÉUSSITE DU COURS SOINS CRITIQUES II. SANS QUOI, L'ÉTUDIANT (E) NE SERA PLUS CONSIDÉRÉ(E) COMME PRIORITAIRE AUX FINS DE PLACEMENT DE STAGE ET S'EXPOSE À PROLONGER SON CHEMINEMENT.
2 cours (4 cr.) parmi les suivants : <ul style="list-style-type: none"> • SSN111 21 - Enjeux éthiques et pratique soignante (2cr.) • SSN112 21 - Défis sociétaux et leadership infirmier (2cr.) • SSN115 21 - Relation thérapeutique en soins infirmiers (2cr.) ***Les 3 cours sont obligatoires au cheminement	1 cours (2 cr.) parmi les suivants : <ul style="list-style-type: none"> • SSN111 21 - Enjeux éthiques et pratique soignante (2cr.) ou • SSN112 21 - Défis sociétaux et leadership infirmier (2cr.) ou • SSN115 21 - Relation thérapeutique en soins infirmiers (2cr.) ***Les 3 cours sont obligatoires au cheminement		SSN213 21 - Soins infirmiers en santé communautaire II (3cr.) (SSN11321)			

Pour s'inscrire aux cours du Palier 2 - Secteurs de soins, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir réussi les 36 crédits correspondant au Palier 1 - Fondements. De même, pour s'inscrire aux cours du Palier 3 - Intégration, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir réussi 48 crédits, soit les 36 crédits du Palier 1 - Fondements et les 12 crédits de cours obligatoires du Palier 2 - Secteur de soins.

Palier 1	Fondements	36crédits
Palier 2	Secteurs de soins	24 crédits
Palier 3	Intégration	12 crédits
Portion universitaire		72
Crédits intégrés		24
Total		96 crédits

Cours optionnels - Choisir 2 cours parmi les suivants :

- **SSN206 21**- Santé de l'enfant et de l'adolescent (3cr.)
- **SSN207 21** - Gestion des soins infirmiers (3cr.)
- **SSN208 21** - Surveillance électrocardiographique avancée (3cr.)
- **SSN209 21** - Soins interculturels (3cr.)
- **SSN210 21** - Stage interculturel en santé (3cr.) (**SSN20921 et SSN21321**)
- **SSN211 21** -Méthodes quantitatives appliquées aux sciences de la santé (3cr.)
- **SSN212 21** - Soins infirmiers en oncologie (3cr.)
- Cours du programme en périnatalité (selon offre de cours)
- Cours du certificat en santé mentale (selon offre de cours)

****Les sigles de cours en caractères gras et entre parenthèses sont des cours préalables.**